

gler les assemblées publiques, mais qui a rencontré beaucoup d'opposition. L'article 9 donnait au commissaire de police le pouvoir de dissoudre toute assemblée. Cette clause n'a pas paru assez libérale, venant surtout des apôtres de la liberté moderne. Elle a été remplacée par une autre qui pourvoit à ce qu'un fonctionnaire assiste à ces assemblées et contrôle les orateurs. Après trois avertissements de la part de ce fonctionnaire si le président de l'assemblée permet à la personne qui parle de continuer, alors il est coupable d'une offense punissable par les lois.

Voilà les gouvernants qu'on nous propose comme des modèles à imiter et les alliés naturels de tous ceux qui aiment et chérissent les libertés populaires.

Le *Standard* de Londres remarque à ce sujet :

"Il est certainement étrange que la République, dans la dixième année de son existence, impose pour les assemblées publiques des conditions telles qu'elles seraient rejetées avec mépris par tout Anglais ou tout peuple d'un pays vraiment libre... Le peuple Français est traité par ses gouvernants républicains comme des enfants dont il faut se défier, qu'il faut surveiller, et même à l'occasion, réduire au silence."

Cela est étrange, en effet, quand on se rappelle que ces gouvernants républicains se proclament les champions de la liberté populaire. Mais il n'y a que les sots qui croient à leur sincérité. Des hommes qui ne respectent pas la liberté de conscience de leurs concitoyens, ne respectent aucune liberté. Milton l'a dit : "L'homme libre est celui qui jouit de la liberté civile et religieuse. Quel est celui qui puisse être en repos et jouir de la vie avec satisfaction, s'il n'a pas la liberté de servir Dieu et de sauver son âme !"

Non les ennemis de Dieu et de son Eglise ne sont pas les amis de la liberté.

Quand donc les droits les plus essentiels ont-ils été plus cyniquement violés, si ce n'est pendant la Terreur ? Les annales de l'histoire de tous les despotismes réunis, n'offrent rien de comparable à la tyrannie de la grande révolution française ? Et les faits récents de la Commune en 1870 sont présents à l'esprit de tous pour nous rappeler ce

qu'il faut attendre des démagogues de la révolution.

IRLANDE.

"Spoliée de sa terre natale par des confiscations gigantesques, l'Irlande a cultivé pour ses vainqueurs le champ de ses aïeux."

Cette injustice trois fois séculaire pèse toujours sur la noble Irlande, elle pèse bien davantage dans la balance de la justice divine contre la nation coupable, la superbe Angleterre.

Non seulement les Irlandais cultivent pour leurs maîtres les champs de leurs aïeux, mais ils les arrosent encore de leurs sueurs sans aucuns profits pour eux-mêmes. Souvent ils n'en retirent que ce qu'il faut pour payer la rente élevée imposée par les propriétaires et il se trouvent ensuite induits pour vivre à la merci de la charité publique. Si la saison n'est pas favorable, ils ne peuvent pas même acquitter leurs rentes, alors, sans aucune pitié, leur pauvre mobilier est saisi, et ils sont jetés sur le grand chemin, sans asile, sans aucuns moyens de subsistance.

Que ne quittent-ils leur malheureux pays, que ne viennent-ils en Amérique ?

Voilà la question à laquelle M. Parnell répond dans un article publié dans le *North American Review*.

D'abord il est impossible de transporter en Amérique un peuple de cinq millions. Quels sont les effets de l'émigration pour l'Irlande, nous le savons parce qu'il est arrivé à la suite de la famine de 1847.

Le premier effet est de laisser incultes de vastes étendues de terre. Les propriétaires convertissent en pâturages ces terres incultes pour y élever des bestiaux qu'ils exportent en Angleterre. Vous parcourez des milles et des milles de terres fertiles, ou qui pourraient le devenir, sans y rencontrer une seule maison avec un seul être humain. Même en convertissant ainsi en pâturages les terres fertiles de l'Irlande, on n'a pas atteint le but qu'on s'était proposé. Dans ces dernières années, le nombre des bestiaux élevés en Irlande a beaucoup diminué, de même que la récolte des céréales. La raison est à la portée de tous : l'Irlande est